

WCC-2012-Res-011-FR

Asseoir la présence institutionnelle de l'UICN en Amérique du Sud

CONSIDÉRANT la Résolution 19.1 *La Stratégie de l'UICN – Union mondiale pour la nature*, adoptée par la 19^e Assemblée générale de l'UICN (Buenos Aires, 1994), la Résolution 2.52 *Renforcement du Sous-programme de l'UICN pour l'Amérique du Sud* adoptée par le Congrès mondial de la nature à sa 2^e Session (Amman, 2000), qui souligne l'importance du renforcement du processus de régionalisation au sein de l'UICN, et la Résolution 4.004 *Renforcer la présence institutionnelle de l'UICN en Amérique du Sud* adoptée par le Congrès mondial de la nature à sa 4^e Session (Barcelone, 2008) et mise en œuvre avec efficacité ;

RECONNAISSANT que du fait de la vaste superficie géographique du sous-continent sud-américain, ainsi que de son extraordinaire diversité biologique, culturelle et institutionnelle, il est indispensable que les bureaux de l'UICN couvrent ce territoire de la façon la plus complète possible ;

RECONNAISSANT EN OUTRE que pour mettre en œuvre le *Programme de l'UICN 2013-2016* de la façon la plus efficace et effective possible, il convient de définir les emplacements correspondant manifestement aux objectifs à atteindre dans la région conformément à l'approche « Un seul Programme » ;

CONSCIENT que les activités de coopération, de conseil, de mise en relation et de suivi des initiatives politiques régionales, infrarégionales et nationales, qui sont indispensables pour la mise en œuvre du « seul Programme » de l'UICN, exigent des liens de travail étroits entre les différentes composantes conformément à leurs rôles et fonctions respectifs ;

PRENANT NOTE de la nécessité de renforcer et d'asseoir de manière stratégique et appropriée les progrès encourageants accomplis par l'UICN par l'intermédiaire de son Bureau régional pour l'Amérique du Sud (UICN-SUR) afin de faciliter et de concrétiser sa présence institutionnelle permanente dans la région ; et

PRENANT NOTE ÉGALEMENT que la région Amérique du Sud est confrontée à un processus de développement économique qui nécessite une assistance technique dans des domaines comme l'économie verte ou les processus de développement durable, et sachant qu'il est urgent d'assurer la conservation de l'une des plus vastes zones de biodiversité au monde, y compris de son patrimoine culturel ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

DEMANDE à la Directrice générale de poursuivre le renforcement du processus de régionalisation de l'UICN en Amérique du Sud grâce aux mesures suivantes :

- a. soutenir et impulser une présence institutionnelle en conformité avec la nature stratégique de la région Amérique du Sud ;
- b. promouvoir la mise en place d'une présence institutionnelle dans le Cône Sud de l'Amérique du Sud ; et
- c. favoriser l'harmonisation des composantes de l'UICN s'agissant des thèmes communs ayant une incidence sur la région par le biais du « Un seul Programme ».

L'État Membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion pour les raisons données dans la déclaration générale des États-Unis sur le processus des résolutions de l'UICN.